

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

## RETIRÉ AVANT DISCUSSION

## AMENDEMENT

N ° 14912

présenté par  
M. Peu

-----

## ARTICLE 2

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« peuvent se voir »

les mots :

« se voient ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à rendre effective la sanction administrative en matière de non-respect des objectifs en matière d'emploi des séniors.